

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)**

Date de convocation :
18/08/2025

Membres :

En exercice **18**

Présents : **14**

Votants : **16**

Date d'affichage :
26/08/2025

Date de publication :
26/08/2025

Le 25 août 2025 à 20h30 au foyer polyvalent

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean Georges CLAIR, Maire.

Étaient présents : Gabriel BEUGIN, Jean Georges CLAIR, Lionel COUBRA, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORêt, Fabrice GUIRAUD, Nathalie KATSAMANTOU, Damien OBRADOR, Muriel PAILLER, Katia PÉDEMAY, Céline PELTIER, Tovo RABEMANANTSOA, Sophie SUBIRATS et Aurore VERDIER

Étaient représentés : Aurélia FOURNIER par Jean Georges CLAIR et Vincent NEVOT par Anne-Cécile DUCOSSON

Absents : Daniel BORDES et Carine LASSOUANE

Secrétaire de séance : Katia PÉDEMAY

DÉLIBÉRATION N° 2025-54**OBJET : Attribution du marché de travaux de création d'une piste cyclable**

Pour rappel, une consultation, via le profil acheteur de la Commune (plateforme « demat-ampa.fr ») et une publication au BOAMP, a été engagée pour les travaux de création d'une piste cyclable.

A ce titre, une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'études ARD INFRA.

L'estimation des travaux s'élève à 232 505,05 € HT soit 279 006,06 € TTC pour la solution de base.

La remise des offres était fixée au 04 juillet 2025 à 17h00 où 6 entreprises ont remis une offre :

Entreprises	Montant HT de base	Montant HT avec PSE
LPF TP	224 688,70 €	233 178,70 €
EIFFAGE ROUTE SUD OUEST	228 435,80 €	239 063,80 €
BDB TRAVAUX PUBLICS	191 673,35 €	197 803,35 €
CMR	229 995 €	239 521 €
EUROVIA GIRONDE	215 725 €	226 655 €
COLAS SUD OUEST	204 527,50 €	213 627,50 €

Au vu du rapport d'analyse des offres présenté par M. le Maire,
l'unanimité :

- d'attribuer le marché de travaux de création d'une piste cyclable comme suit :

Attributaire :

B.D.B Travaux Publics
13 Rue du Commandant Charcot
33230 BLANQUEFORT

Montant HT avec PSE :

197 803,35 €

- de donner tout pouvoir à M. le Maire pour la mise en œuvre de la présente délibération et notamment pour signer le marché correspondant ainsi que toutes autres pièces nécessaires à la passation de ce marché.

POUR : 16

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

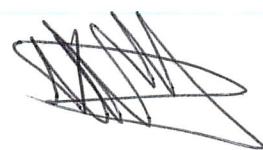
En mairie, le 25 août 2025

Le Maire

La secrétaire de séance



Jean Georges CLAIR



Katia PÉDEMAY